

Annexe 3 - Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique en classe terminale pour l'année scolaire 2025-2026

En vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, un programme national est publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale. Il est renouvelable pour partie chaque année. Il est enrichi de l'écoute et de l'étude de nombreuses autres pièces, le choix de certaines d'entre elles tirant parti des programmations prévues dans les structures de diffusion de l'environnement proche. Allié aux compétences pratiques développées tout au long du cycle terminal, cet ensemble permet aux candidats de satisfaire les différents attendus de l'épreuve.

Pour l'année scolaire 2025-2026, le programme national est le suivant :

— Carl Philipp Emanuel Bach, « Allegro assai », extrait du *Concerto pour violoncelle en la majeur*, Wq 172.

« Musique électronique »

— Jazzrausch Bigband, album *Dancing Wittgenstein*, 2018 :

- « Dancing Wittgenstein » ;
- « I Want To Be A Banana » ;
- « Subzero » ;
- « I Want To Be A Banana (Slatec Remix) ».

— Jeff Mills, Orchestre national d'Ile-de-France, *Light From The Outside World*, concert enregistré à la Salle Pleyel le 23 septembre 2012 :

- « The Man who Wanted Stars » ;
- « The Bells » ;
- « Amazon » ;
- « Sonic Destroyer ».

« Écritures, formes, graphismes »

— Guillaume de Machaut, *Ma fin est mon commencement* ;

— Johannes Ciconia, *Le Ray au soleyl* ;

— Jacob Senleches, *La Harpe de Mélodie* ;

— Baude Cordier, *Tout par Compas suy composés*.

En vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, le programme limitatif présenté ci-dessus vient nourrir certaines des situations d'apprentissage qui organisent l'année scolaire. Peuvent s'y adosser :

- l'étude et la découverte d'autres interprétations ou mises en scène des œuvres au programme dans une approche comparée ;
- la réalisation de projets musicaux de création ou d'interprétation ;
- la réalisation de projets de médiation issus de recherches documentaires et croisant d'autres domaines de connaissance ;
- des travaux d'analyse auditive concentrés sur certains extraits particulièrement représentatifs des œuvres, certains d'entre eux pouvant être accompagnés de leurs partitions ou représentations graphiques ;
- des recherches en ligne par l'écoute d'œuvres s'y référant ou d'interprétations différentes ;
- des études portant sur la sociologie et l'économie de la musique.

En outre, les champs de questionnement et le choix approprié des thématiques d'étude qui en sont issues peuvent éclairer chacune des œuvres de ce programme limitatif tout en enrichissant les situations d'apprentissage rappelées ci-dessus.